

La formation *par*



Immeuble Aéroport Bât. A
455 Promenade des Anglais
formation@duhaut-avocats.fr
Tél : 09 70 72 72 74
<https://www.duhaut-avocats.fr/>

Gestion du temps de travail : les fondamentaux 1/2 journée

PROGRAMME

Introduction : les enjeux de la gestion du temps de travail

A – La notion de temps de travail effectif

- La définition légale
- La contrepartie aux temps exclus du temps de travail effectif :
 - Astreintes
 - Temps de trajet
 - Habillage / déshabillage
- La comptabilisation du temps de travail effectif

B – Les heures supplémentaires (travail à temps complet)

- La notion d'heures supplémentaires
- Le décompte des heures supplémentaires
- La compensation des heures supplémentaires
- Le contingent annuel d'heures supplémentaires

C – Les heures complémentaires (travail à temps partiel)

- La notion d'heures complémentaires
- Le décompte des heures complémentaires
- La compensation des heures complémentaires

Prérequis/niveau :	Objectifs pédagogiques :	Méthode pédagogique :
<ul style="list-style-type: none">■ Adaptation à l'emploi■ Développement des compétences■ Remise à niveau des connaissances	<ul style="list-style-type: none">■ Connaître les fondamentaux en matière de durée du travail■ Appréhender les enjeux liés à la gestion du temps de travail des salariés	<ul style="list-style-type: none">■ Présentiel ou distanciel■ Equilibre théorie/pratique■ Echanges■ Remise d'un support pédagogique■ Quizz et évaluation à chaud

Durée et lieu :	Dates et tarifs :	Animateur :
Une ½ journée (3.50 h.) De 09H00 à 12H30 Lieu de prestige à définir Zone Antibes / Mougins	<ul style="list-style-type: none">■ En présentiel : 10 juin 2021 Tarif/pers. : 450 € HT, 540 € TTCOu■ En visio-conf. : 11 juin 2021 Tarif/pers. : 350 € HT, 450 € TTC	Anne Christine ROUSSET Avocate associée - DUHAUT AVOCATS

